

Journalistes et problèmes publics

Introduction

FRANCE AUBIN

*Département de lettres et de communication sociale
Université du Québec à Trois-Rivières
Canada
France.Aubin@uqtr.ca*

ERIK NEVEU

*Arènes
Université de Rennes 1
France
erik.neveu@sciencespo-rennes.fr*

PAULA DE SOUZA PAES

*Programa de Pós-graduação em Jornalismo
Universidade Federal da Paraíba
Brésil
paulasouzapaes@gmail.com*



Le numéro est né du constat d'une visibilité croissante des questions de construction des problèmes publics. On peut l'expliquer, en simplifiant quelque peu, par trois dynamiques.

La première tient à la place inédite prise par des enjeux jusque-là refoulés ou modestement visibles. On l'illustrera par la manière dont #metoo et plusieurs livres de victimes d'abus sexuels (Springora, 2020 ; Abitbol, 2021 ; Kouchner, 2021) ont mis en débat la question du consentement sexuel en France. De nombreux cas de harcèlement sexuel au Brésil mis en visibilité par différentes enquêtes médiatiques et pressions sociales (aboutissant à des démissions et à l'arrestation de coupables) illustrent également cette dynamique. Au Québec, les cinq ans de #moiAussi (Pineda, 2022) ont permis un retour – mitigé – sur les suites du problème, tout particulièrement dans le secteur des industries culturelles. On peut citer encore les situations quotidiennes de racisme qui ont réussi à disputer – en faisant écho au mouvement « black lives matter » - l'attention des médias brésiliens, tout comme au Québec où le profilage racial et la brutalité policière visant les populations racisées (dont les femmes autochtones et les hommes noirs) et plus récemment les biais de sélection opérés par les autorités canadiennes responsables de l'immigration à l'égard des ressortissants africains francophones ont été portés à l'attention du public par des journalistes

**Pour citer cet article, to quote this article,
para citar este artigo :**

France Aubin, Erik Neveu, Paula de Souza Paes,
« Journalistes et construction médiatique des problèmes publics », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne, online], Vol 11, n°2 - 2022, 15 décembre - december 15 - 15 de dezembro.
URL : <https://doi.org/10.25200/SLJ.v11.n2.2022.495>



du service public¹. La diffusion sur les réseaux sociaux et dans les médias de l'agonie de Joyce Echaquan, d'origine atikamekw, filmée par la victime elle-même en direct sur Facebook sous les insultes du personnel soignant dans un hôpital du Québec, a contraint les autorités médicales à prendre une série de mesures², mais surtout mené le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, à reconnaître l'existence du racisme systémique. On pensera aussi à la visibilité et à l'acuité croissante des débats sur le réchauffement climatique, sur les pandémies, sur l'hypothèse - impensable hier - de pénuries sur des produits de première nécessité.

Beaucoup de ces questions renvoyant à des données scientifiques et à diverses formes d'expertise, une seconde dynamique tient à la place croissante prise par des savants et experts comme lanceurs d'alerte. Le travail du GIEC en est l'illustration topique. Mais ce sont aussi des chercheurs - souvent appuyés par des mouvements sociaux - qui ont mis à l'ordre du jour la question des risques liés à l'usage peu contrôlé d'une foule de molécules issues de l'inventivité des industries chimiques (Boullier, 2019), aux effets des produits phytosanitaires sur la santé publique. Au Québec, la médiatisation de l'Affaire Robert, du nom de l'agronome à l'emploi du ministère de l'Agriculture qui avait été licencié après avoir dénoncé l'ingérence des lobbys des pesticides et des fertilisants dans le centre de recherche chargé de baliser leur utilisation, a non seulement conduit à la création d'une commission parlementaire sur les pesticides en 2019³, mais aussi à l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie par l'Ordre des agronomes du Québec et à la révision de la loi québécoise sur la protection des lanceurs d'alerte.

La visibilité croissante de ces questions faisait d'autant plus sens pour notre revue qu'elle est en troisième lieu liée à diverses expressions d'un travail journalistique valorisant l'investigation et les enquêtes de longue haleine (Melo, 2020), l'expertise critique (Horel, 2015) et parfois la coopération directe avec des scientifiques, qui en étant des sources habituelles des journalistes - variant selon la thématique/rubrique - peuvent légitimer les discours des « invisibles » ou invisibilisés sur leurs conditions de vie (Thiéblemont-Dollet, 2003). Des pools internationaux de journalistes d'investigation ont rendu publique, à partir de l'exploitation de big data, la manière dont des multinationales et des milliardaires échappaient à leurs obligations fiscales. En Bretagne Splann ! (<https://splann.org/>), média d'enquête financé par les internautes, a développé un journalisme de données traduisant en cartes précises l'intensité des pollutions liées à l'agriculture industrielle. Ces journalistes montreurs de problèmes, ce sont aussi les pratiquants d'enquêtes en immersion qui rendaient compte sur un registre ethnographique de la réalité du travail dans les abattoirs français (Le Guilcher, 2017) ou états-uniens (Schlos-

ser, 2001), ou dans les zones de production agricole intensive (Conover, 1987 ; Mallet, 2017). Au Québec, des journalistes du service public ont donné la parole aux médecins témoignant des cas anormalement élevés de cancer qu'ils associent à la production d'entreprises minières, engageant dans l'espace public un débat entre employeur, employés, syndicat, représentants de l'administration locale et gouvernement sur la mise en cause des différents processus et sur la nécessité de mettre un terme aux allègements consentis par l'État québécois au fil des ans⁴. Les journalistes ont attiré l'attention publique sur les effets de ces modes de production sur la santé des salariés et des consommateurs, sur l'environnement et la production des inégalités. S'il peut sembler moins créatif, le travail ordinaire de médiation et d'amplification des journalistes n'est pas moins important. Sans le flux régulier des entretiens, enquêtes et articles dans une part significative des médias, les questions du consentement et du harcèlement sexuel n'auraient jamais eu l'écho qui fut le leur.

Mais le terme de « problèmes publics » sollicité ici d'entrée de jeu est-il si transparent ? Et invoquer leur « construction » n'est-il pas un tic de langage ou un inutile blason de radicalisme épistémologique ? Au risque de renoncer aux prestiges des poses hérétiques, il doit être possible d'être très consensuel. Dans la variété presque infinie des « faits » ou des objets de discussion qui peuvent exister dans une société, tous n'accèdent pas identiquement au statut d'informations, de débats sociaux faisant la « une » des émissions de télévision et des magazines et quotidiens. Ni l'érosion de portions du littoral, ni la présence de résidus de glyphosate dans des produits alimentaires ou l'eau du robinet, ni le coût des carburants ne sont ventriloques. Ces faits peuvent être générateurs de dommages, de troubles, de colères. Mais ils n'accèdent à la visibilité publique et ne deviennent objets de débats, voire de politiques publiques que si des entrepreneurs de cause (militants, journalistes, savants, élus) s'en emparent et les propulsent vers l'espace public.

Beaucoup de personnes concernées par leurs activités professionnelles ou par le fait de prendre soin d'ainés hébergés dans des maisons de retraite, discernaient bien que tout n'était pas rose dans ces institutions. Mais il a fallu une sensibilité inédite née des mois de confinement dus au COVID-19 et plus encore la dénonciation argumentée d'abus et de maltraitements par un livre de journalisme d'investigation (Castanet, 2022) pour que ce qui était un fait social devienne en France un objet d'attention médiatique, bientôt un scandale faisant l'objet d'une enquête parlementaire. Que des adolescentes portent à l'école, ici des « crop tops » dévoilant leur nombril, là des bandanas ou des jupes très longues n'aurait pu relever que des modes et toquades adolescentes si un ministre de l'éducation nationale⁵ n'avait alerté sur le côté « non-républi-

cain » de ces hauts bien trop hauts, et si son successeur n'avait inventé la singulière catégorie des « signes religieux par destination »⁶, faisant du port trop assidu du bandana l'indicateur d'un zèle islamique sournois, voire demain de tropismes islamistes.

Travailler sur les problèmes publics n'est donc pas se fixer sur des objets trouvés, des dossiers « déjà là », immédiatement identifiables par tout être doté de raison et de bonne volonté. C'est observer un travail spécifique qui les fait « prendre », qui élit des rapports sociaux ou des produits à la dignité de problèmes parmi un nombre immense de productions, de situations et d'interactions qui pourraient être tenus pour révoltantes, choquantes ou simplement discutables. C'est là l'un des plus puissants points fédérateurs d'une immense et riche littérature savante, largement née aux USA, et qu'on associera aux contributions de Gusfield (1963), Spector et Kitsuse (1977), Best (2008) et de la revue *Social Problems*. Une façon pratique et pédagogique d'expliciter ce « travail » des problèmes publics pourrait être de le décomposer en cinq opérations qui ne se suivent pas forcément de façon chronologique (Neveu, 2020). Il faut identifier un problème, qu'un entrepreneur de cause définisse une situation comme problématique, comme requérant mise en discussion et action réparatrice ou préventive. Il faut le « cadrer », c'est à dire en définir les frontières et les enjeux, le condenser dans un récit qui combine diagnostic des maux, identification des origines et peut-être des coupables, formulation des mesures à prendre. Il faut le justifier c'est à dire argumenter de sa particulière gravité et importance puisque tout situation définie comme problématique se confronte au jeu de ce qu'on a pu appeler la « concurrence des victimes ». Il faut encore le populariser...donc le faire connaître et voir, lui donner accès à l'espace public dont les médias sont une composante clé. Enfin, si tout ou partie de ces opérations a été réalisé effacement, le problème aura quelque chance d'être mis en politique publique, de recevoir par des budgets, des règlements, l'institution d'un corps d'intervenants ce qui serait une réponse.

Sans aller plus loin dans l'explicitation de ces opérations, on voudrait en souligner deux dimensions. La première sera de constater que les journalistes et les médias sont intimement liés à la question des problèmes publics. Ils le sont parce que la défense de la liberté d'information est en soi un problème public récurrent, de même que la protection des sources journalistiques et depuis plus récemment, la protection des journalistes contre les poursuites abusives ou bien contre les discours violents et misogynes inédits, dans l'actuelle période démocratique. Un second point à souligner – qui est aussi, on va le voir, à l'origine pour nous d'une difficulté pratique – tient à l'énorme surface disciplinaire du chantier d'analyse des problèmes publics. Dans l'idéal, il impliquerait de mobiliser une

sociologie du journalisme et des médias, une sociologie des mouvements sociaux qui sont souvent les champions de tel ou tel problème, plus largement une sociologie des intellectuels et des interventions dans l'espace public (Eyal & Bucholz, 2010) et donc des institutions de celui-ci. Faire une sociologie des problèmes publics, c'est encore se soucier quelque peu du fonctionnement et des outils des politiques publiques : où et comment se décident budgets et règlements ? Peut-on pratiquer le « venue-shopping » qui consiste à chercher le lieu de décision qui sera le plus ouvert (Bruxelles et non Paris ou Madrid, la commission de l'environnement de la Chambre des Représentants et non celle de l'agriculture) ? La liste pourrait s'allonger encore : travail, souvent moins visible mais essentiel, des groupes de pression, rôle d'organisations internationales, de phénomènes de transnationalisation par lesquels des faits sociaux promus problèmes, des forums de discussion, des catégories interprétatives⁷ des lieux de décision s'établissent dans une dimension supra-nationale.

Selon la fameuse formule de Bachelard « *Le réel n'est jamais ce qu'on pourrait croire, mais il est toujours ce qu'on aurait dû penser.* », nous avons cru, non pas que la littérature des « social problems/ problèmes publics » était familière et assidûment fréquentée par toute la communauté des chercheurs sur les médias et le journalisme, mais du moins qu'elle tendait à s'inscrire – fût-ce sous la forme émergente de quelques mots-clés et auteurs identifiés et mobilisés – dans une sorte de culture générale scientifique. Nous aurions dû penser de façon plus réaliste à la puissance persistante des frontières académiques. Nous aurions alors été moins étonnés – pouvons-nous avouer, parfois déçus – de recevoir peu de propositions qui mobiliseraient clairement la terminologie de la sociologie des problèmes publics et l'ensemble des opérations qu'elle cherche à intégrer. Notre appel semble avoir été interprété par une part non marginale de celles et ceux qui y ont répondu comme invitant à des travaux dans la tradition de « l'analyse de contenu », soit sur la manière dont tel ou tel segment des médias couvrirait (ou non) un enjeu social saillant. Les travaux se fixant sur des contenus, ou les associant à des « cadrages », sont certes à la fois intéressants et féconds, mais la sociologie politique des problèmes publics va au-delà des contenus et s'intéresse aux conditions de production de celui-ci, à leurs impacts. Le sens d'un texte ou d'un message médiatique ne peut s'épuiser dans son contenu et sa rhétorique : il faut plutôt chercher à le relier à un espace et une temporalité de production, à des usages et modes de réception (Bourdieu, 1982). En rester au texte, rien qu'au texte, même avec les outillages les plus sophistiqués, c'est s'équiper d'un filet dont les mailles laissent passer de gros, de très gros poissons : tactiques et activités des sources, organisation du travail dans les rédactions, détournement des pratiques

formelles et leur rapports aux autorités sociales, nature des cadrages qui ne sont pas repris ou irrecevables, réactions des audiences et publics, impact possible des mises en récits sur les politiques publiques. Pour le dire dans les termes de la sociologie des problèmes publics, certaines propositions se contentaient de ne refléter que partiellement l'opération qui consiste à cadrer un problème, sans aborder les entrepreneurs de cause qui le portaient alors que d'autres cherchaient à légitimer soit la cause, soit le statut d'un entrepreneur de cause sans chercher à situer leur objet dans une approche appréhendant minimalement contenu et conditions de production du contenu. De ce fait, la construction - ou le travail - du problème public demeurait in-visible.

Que conclure de cet écart entre un appel et des réponses ? Que de toute évidence nous nous sommes mépris sur la diffusion effective de la sociologie des problèmes publics qui pour recevoir désormais un écho croissant hors du monde anglophone n'appartient pas pour autant à un terreau intellectuel largement partagé. L'observation revient aussi à constater la puissance persistante des frontières et impensés disciplinaires. Nul ne peut raisonnablement s'attendre à ce que, dans un contexte de fragmentation des sciences sociales en sous-disciplines et d'incontinence éditoriale⁸, tout universitaire maîtrise une vaste palette de disciplines. Mais il est clair que, s'il a sans doute perdu une large part de ses dimensions de défiance, voire d'hostilité, le grand partage entre un pôle littéraire-humanités centré sur des sciences du texte et un pôle de sciences sociales dont le centre de gravité est plus proche de la sociologie et de l'histoire persiste et résiste. Si elle n'est pas surprenante au vu des logiques institutionnelles des mondes académiques – on se fait recruter et reconnaître d'abord par une discipline, équipée de postes-frontière et de douaniers – la persistance de cette opposition est déplorable scientifiquement. Elle conduit à faire « comme si » deux corps de savoir pouvaient s'établir sans trop de fréquentation mutuelle : d'un côté une science des messages et des récits où le sens des mots serait dans les mots, de l'autre une ou des sciences qui rendraient compte du mode de production de ces messages, de leurs réceptions et effets sociaux sans trop se soucier de la matérialité textuelle, pensée comme une boîte noire ou un terrain de jeu pour littéraires. Ce qui a comporté une part de déception doit aussi se lire comme un encouragement puisqu'un des objectifs de ce journal est précisément de construire des ponts et des connexions entre ces deux épistémè, ces deux approches de l'activité journalistique. Sans doute faut-il d'ailleurs nuancer cette opposition en relevant – et ce sont là des contributions qui ont nourri ce numéro – que sans être experts en théorie de la construction des problèmes publics, on peut pratiquement rejoindre certains de ses questionnements en ayant pour base de départ une approche des contenus qu'on s'emploie à déborder, à sociolo-

giser. C'est ce qu'esquisse Sandra Nodari en partant des modes de couverture de la journée internationale des femmes par des télévisions brésilienne et portugaise pour aller vers l'identification des sources et des locuteurs visibles. C'est encore ce qu'amorcent Marta Maia et Dayane Barretos en partant d'une réflexion sur les genres journalistiques (le témoignage ici) pour aller vers des questionnements sur leur réception, leur pouvoir d'ouvrir la voie à une montée en généralité. On pourra noter bien sûr qu'il s'agit de chercheurs féministes et qu'elles ont donc d'ores et déjà l'habitude à la fois de l'interdisciplinarité et de la rupture épistémologique. Cette dernière, conjuguée avec une sensibilité corolaire à l'injustice épistémique via la *standpoint theory*, favorise le réflexe sociologique... puisque comme chacun le sait maintenant, le privé est politique.

Les textes de Nolwenn Salmon et Baptiste Schummer explorent tous deux la tension entre des composantes clés de l'identité et de la respectabilité journalistique et ce qui serait une posture engagée, a fortiori militante. Si les contextes politiques sont contrastés, la Chine pour les uns, la France pour les autres, tous sont journalistes en environnement. Pour des raisons qui tiennent aux risques de répression, mais tout autant au désir de se conformer à un idéal de professionnalisme (*Zhuanyehua*) dont la matrice serait dans le journalisme états-unien, les jeunes journalistes chinois qui mettent en débat des enjeux environnementaux ne veulent pas être perçus comme engagés ou militants, ce qui paradoxalement contribue à les maintenir dans une pratique réflexive et donc critique et engagée vis-à-vis des discours officiels, comme le montre bien Salmon. Du côté français, Schummer expose la succession de cadrages ayant mené à la construction du glyphosate comme problème public en illustrant au passage la série de guerres menées en parallèle (idéologiques, culturelle...) entre les journalistes qui mettent en cause les dangers du glyphosate et ceux qui soulignent son innocuité. Il faut rappeler ce que Padioleau (1976) avait théorisé comme la rhétorique de l'expertise critique. Elle combine un travail d'enquête rigoureux, une démarche objectivante attentive aux chiffres et aux données, une connaissance approfondie de l'univers social que couvre le journaliste, impliquant autant les procédures de recueil d'informations que les stratégies d'actions fondées sur des représentations professionnelles. Elle permet alors l'affirmation de points de vue dont le fondement n'est pas un *a priori* idéologique ou l'adhésion à un camp mais la force de l'enquête de terrain. Tel est à bien des égards la posture des journalistes qui, en France, soulignent les dangers de produits phytosanitaires ou de molécules chimiques mises hâtivement en circulation. Accusés par d'autres journalistes d'être militants, ces journalistes sont plus simplement non-déférents, attentifs à aller voir au-delà de ce que dit une science « réglementaire » assez large-

ment coupée des lieux où avance le savoir (Demortain, 2013), où une palette plus large et exigeante d'investigations et d'expériences permet de savoir plus sur tous les effets d'un toxique. S'ils semblent prendre parti en agissant en lanceurs d'alarme, n'est-ce pas qu'une des fonctions de l'objectivité peut être de prendre le bon parti devant les faits ? Peut-on avancer également qu'une des fonctions de l'expertise critique peut être justement de prendre parti devant les différents modes d'interactions sur le « terrain » (les situations étant plurielles, caractérisées par l'immédiateté, l'intensité des événements, la sensibilité des sujets, l'implication personnelle...), tout en consolidant la compétence professionnelle des journalistes ? Traitant de la manière dont les médias couvrent l'actualité, William Gamson (1992) avait souligné la puissance d'un double biais structurel inhibant l'expression journalistique. Sauf cas, pas si fréquents, de situations suscitant une réprobation quasi universelle, ils ne peuvent guère utiliser de « cadres d'injustice », c'est-à-dire de mises en récit qui posent des situations comme inacceptables ou iniques à partir d'une vision explicite du juste et de l'injuste. Ils ne peuvent davantage jouer facilement de « cadres d'action » c'est-à-dire de mises en récit qui décrivent des rapports sociaux comme pouvant ou devant être modifiés par une action collective. Questionné sur des prises de position perçues comme plus politiques que sociologiques, Bourdieu avait ironisé sur la peur des universitaires de tacher et d'entacher leurs impeccables « petites respectabilités », en soulignant au contraire le « devoir d'intervention » de celui qui sait des choses propres à engendrer dommages ou souffrances pour ses contemporains, ou à rendre possible de les conjurer par l'action collective. Faut-il étendre ce devoir au journalisme ? C'est ce que proposent quelques grands quotidiens depuis quelque temps en ce qui concerne la couverture de l'environnement, invoquant comme pour *The Guardian* en 2019 (Guardian Climate pledge) la nécessité, sur certains enjeux, de prendre faits et causes et de jouer le rôle d'entrepreneurs de cause.

Chaque lecteur s'appropriera les articles de ce numéro en fonction de ses centres d'intérêt, de ses curiosités et affinités théoriques. C'est donc sans prétendre épuiser les modes de lecture que nous soulignerons **deux** jeux de connexions entre les contributions.

La première connexion correspond à un des axes de notre appel à communications. Oui, les journalistes peuvent être des promoteurs de problèmes publics. Les textes de Sandra Nodari et de Marta Maia et Dayane Barretos abordent le journalisme, par la bande pour Nodari, voire dans la marge alternative pour Maia et Barretos, partageant un intérêt pour l'identification et la légitimation des porteurs de cause, en l'occurrence des femmes, et leur rôle essentiel dans l'identification subséquente de l'enjeu. Nodari montre

bien que l'absence des sources féminines au JT brésilien s'accompagne de l'invisibilité du problème de la condition féminine – et ses dérivés intersectionnels – au Brésil, en comparaison du JT portugais, qui donne la parole à des sources/entrepreneurs de problème portugaises, reconnaissant par le fait même l'existence de problèmes liés à la condition féminine (violence, inégalité...). Elle rend ici bien visible combien les relations entretenues par les journalistes avec leurs sources sont décisives pour l'élaboration d'un « problème public ». L'enjeu de l'invisibilisation de la parole féminine est pluriel : empêcher de les mettre en dialogue avec d'autres femmes, surtout à une date « spéciale » (le 8 mars), mais aussi la possibilité de reformuler ou questionner certains « cadres » médiatiques, au moment où elles peuvent présenter leurs discours en tant que « spécialistes » d'une thématique concernant un problème vécu par les femmes ou encore lorsqu'elles peuvent matérialiser le « problème » à partir des situations vécues.

Au-delà d'un choix « anodin », au moment de faire parler leurs interlocuteurs, le journaliste les implique dans un « cadrage », démontrant que son rapport d'interdépendance aux sources est structurel⁹. Ainsi, le texte est d'autant plus pertinent pour ce dossier qu'il permet d'envisager la production médiatique en tant que construction collective, et indique donc qu'il est possible d'envisager aussi des (éventuels) détournements du cadre du « problème », principalement parce qu'on peut observer à l'heure actuelle une « sophistication » de la parole féministe militante.

Le texte de Maia et Barretos souligne le caractère systémique de la violence faite aux femmes au Brésil, intégrant par le fait même, à leur propre problématisation, une montée en généralité qu'il faut situer dans la grande bataille des idées amorcée depuis la fin de l'ancien monde bipolaire, mais *situé* en contexte du genre colonial. Le texte aborde le témoignage, qui donne chair – jusqu'à la vision de visages tuméfiés – à des situations, des trajectoires et des expériences de la violence qui sortent par-là du vague ou de l'abstrait. L'exercice n'est pas simple, il doit conjurer le pathos comme le fait de singulariser ou stigmatiser irréductiblement la tranche de vie rapportée. Mais il peut faire fonctionner ce que Christophe Traini (2009) nomme un dispositif de sensibilisation : outil de mobilisation des émotions qui conduit vers le rationnel, contribue au saut du cas bouleversant à l'intelligence de rapports sociaux qu'il condense. Au-delà du genre journalistique, on peut aussi saisir le témoignage comme la réactualisation – et la lutte pour la reconnaissance – de l'expérience en tant que source de savoir scientifique pour la recherche féministe en milieu académique, une lutte épistémique en cours depuis plusieurs années. C'est un registre plus militant, plus lié à des médias qu'on pourrait qualifier d'alternatifs (par exemple,

Amazônia Real, Agência Eco Nordeste, Portal Catarinas et Revista AzMina), reposant plus sur le fait de relayer des initiatives ou des drames issus de la société civile qu'illustre la contribution de Maia et Barretos. La dimension militante de l'action est ici plus explicitement revendiquée, le désir de mobiliser un large public plus affirmé, et les stratégies rhétoriques adaptées à cet objectif (pluralité des sources, le témoignage met en scène différents entrepreneurs de cause ; données officielles n'occupant pas le cœur des récits; accent mis sur les différentes relations de pouvoirs présentes dans les vies des femmes, comme celles liées aux conditions de pauvreté ou encore à la religiosité).

Les contributions de ce numéro sont aussi une invitation à revenir sur la question des stratégies d'écriture, de leur pouvoir de jouer du curseur engagement-distanciation, qui correspond à la deuxième connexion entre les textes. L'article de Marta Maia et Dayane Barretos sur le pouvoir du témoignage, comme recours jouant sur la prise de conscience par la libération de la parole, l'illustre avec force. Comme si le témoignage, mis en récit journalistique, configurait/conformait le journalisme dans un registre à la fois inédit, parce que distant du registre « hégémonique », et éthique parce que engagé dans la recherche de la complexité et des contradictions des expériences humaines, vécues de manières plurielles par les femmes, ne voulant donner la place à une seule « vérité ». Le travail d'un ensemble de médias (mentionnés ci-dessus) visant à couvrir géographiquement un « problème public » renforce cet argument.

Nodari nous invite à questionner le caractère indissociable du lien entre les pratiques d'enquête, l'adoption de certaines sources et l'événement tel qu'il a été configuré par la couverture journalistique (Silva et al, 2020). Si l'objectivité journalistique est comprise comme une pratique de mise à distance – en don-

nant l'impression de mettre le journaliste à l'abri d'un engagement militant - elle peut, en revanche embarquer le journaliste – d'autant plus que progresse un journalisme assis travaillant à coup d'ordinateur et de téléphone portable et bien moins de fréquentation du terrain -, dans une pratique de l'écriture de compte-rendu, restituant les déclarations officielles, moins attentive ou plus défiante à l'égard des positions de protagonistes contestataires, de tout le spectre des causes publiques affectant la société.

Mais la posture de défenseurs de cause n'est-elle pas celle de ces journalistes chinois que nous fait découvrir Nolwenn Salmon et qui vont faire émerger toute une série de problèmes et de scandales d'atteinte à l'environnement dans leur pays. Ne vaut-elle pas pour les journalistes français étudiés par Baptiste Schummer qui alertent sur les dangers du glyphosate ? Si selon le mot d'Albert Londres ces journalistes mettent « la plume dans la plaie », ils répugneraient par ailleurs à revendiquer le titre d'entrepreneurs de cause.

Pour clore sur une invite, si la fréquentation de la sociologie des problèmes publics vaut d'être plaidée ce n'est pas pour enrôler dans une discipline qui n'est pas la leur les ressortissants d'autres savoirs. C'est que, même abordée et non approfondie, elle offre des outils de connexion disciplinaires d'un rare intérêt. Entre analyse « interne » des discours et récits et élucidation des logiques sociales « externes » qui les façonnent, mais tout autant en conjurant aussi les cécités et ignorance nées des enfermements dans telle ou telle discipline du pôle des sciences sociales.

NOTES

¹. Romain Shué (2021). Disponibles sur : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1843320/immigration-refus-etudiants-africains-francophones-trudeau-discrimination>

². Catherine Lévesque (2020). Disponibles sur : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2020-09-30/mort-de-joyce-echiquan/la-pire-forme-de-racisme-denonce-trudeau.php>

³. Patrice Bergeron (2019). Disponibles sur : <https://lactualite.com/actualites/pesticides-la-commission-parlementaire-est-sur-les-rails/>

⁴. Jean-Marc Belzile (2022). Disponibles sur : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1885025/cancer-arsenic-nickel-abitibi>

⁵. Jean-Michel Blanquer, entretien sur la radio RTL, 21 Septembre 2020

⁶. Pap Ndiaye, Entretien au journal « *Le Monde* », 14 Octobre 2022 p12

⁷. Le « sex-worker » révoquant le personnage stigmatisé de la « prostituée » et passant de New-York à Paris via Montréal : Simonin, 2016,

⁸. En 2021, les deux principales revues académiques anglophones entièrement dédiées au journalisme avait respectivement publié 2892 pages d'articles en onze numéros (*Journalism*) et 1449 pages pour douze numéros (*Journalism Studies*) ce qui peut vouloir dire que lire l'essentiel de ce qu'écrivent les membres de sa sous-spécialité académique est un travail à plein temps, ce qui ne facilite guère l'ouverture disciplinaire.

⁹. Ringoot Roselyne, Ruellan Denis, « Pairs, sources et publics du journalisme », dans : Olivesi S. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, PUG, p. 70.

RÉFÉRENCES

- Abitbol S., 2021, *Un si long silence*, Paris : Harper et Collins.
- Bardin L., 1977, *L'analyse de contenu*, Paris : PUF.
- Best J., 2008, *Social Problems*, Norton: New York.
- Bonnaïfous S., 1991, *L'immigration prise aux mots*, Paris: Kimé.
- Boullier H., 2019, *Toxiques légaux. Comment les firmes chimiques ont mis la main sur le contrôle de leurs produits*, Paris : La découverte.
- Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris : Fayard
- Castanet V., 2022, *Les fossoyeurs*, Paris : Fayard.
- Conover T., 1987, *Coyotes*, New York : Vintage.
- Delli Carpini M & Williams B., 2011, *After Broadcast News: Media Regimes, Democracy and the New Information Environment*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Demortain D., 2013, 'L'étude Séralini et ce qu'elle nous apprend de la toxicologie réglementaire', *Nature Sciences Société*, n°21, pp. 84-87.
- Eyal G & Buchholz L., 2010, 'From the Sociology of Intellectuals to the Sociology of Interventions', *Annual Review of Sociology*, Vol 36, pp. 117-137.
- Gamson W & Modigliani A., 1989, 'Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: A Constructionist Approach'. *American Journal of Sociology*, Vol 95, 1-37.
- Gamson W., 1992, *Talking Politics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Gusfield J., 1963, *Symbolic Crusades. Status Politics and the American Temperance Movement*. Chicago : University of Illinois Press.
- Horel S., 2015, *Intoxication. Perturbateurs endocriniens, lobbyistes et eurocrates : une bataille d'influence contre la santé*, Paris : La découverte.
- Kouchner C., 2021, *La Familia grande*, Paris : Seuil.
- Le Guilcher G., 2017, *Steack machine*, Paris : Goutte d'or.
- Mallet J-B., 2017, *L'Empire de l'or rouge : Enquête mondiale sur la tomate d'industrie*, Paris : Fayard.
- Melo, Patrícia Campos. *Máquina do ódio. Notas de uma repórter sobre fake news e violência digital*. Companhia das Letras, 2020.
- Neveu E., 2022. *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris : Armand Colin.
- Padiou J-G. 1976, 'Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques', *Sociologie du travail*, 1976, pp.256-282.
- Pineda, A. 2022. *Que reste-t-il de #MoiAussi ? Somme Toute / Le Devoir*.
- Springora V., 2020, *Le consentement*, Paris : Grasset.
- Schlosser E., 2001, *Fast-Food Nation*, New York : Houghton-Mifflin.
- Silva, G.; Silva, T; Bertasso, D.; Silva, V. N.; Gustafson, J.; Azevedo, D. Análise da apuração jornalística da posse de Jair Bolsonaro. *Novos Olhares*, São Paulo, v. 9, n. 2, p. 7-20, 2020. DOI: <https://doi.org/10.11606/issn.2238-7714.no.2020.172488>.
- Simonin D., 2016, *Le 'travail du sexe' : genèses et usages d'une catégorie politique*, Thèse ENS Lyon.
- Spector M & Kituse J., 1977, *Constructing Social problems*, New York : de Gruyter.
- Thiéblemont-Dollet Sylvie, « Témoignages de femmes immigrées et construction d'un problème public », *Questions de communication*, n° 4, p. 107-126, 2003.
- Traïni C., 2009, *Émotions ...Mobilisation !*, Paris : Presses de Science-Po.

